

Sujet **Débat public Plein-Sud**
 De association RENARD <association-renard@orange.fr>
 À projetpleinsud@roissyenbrie77.fr <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>
 Répondre à <association-renard@orange.fr>
 Date 2020-12-29 18:26

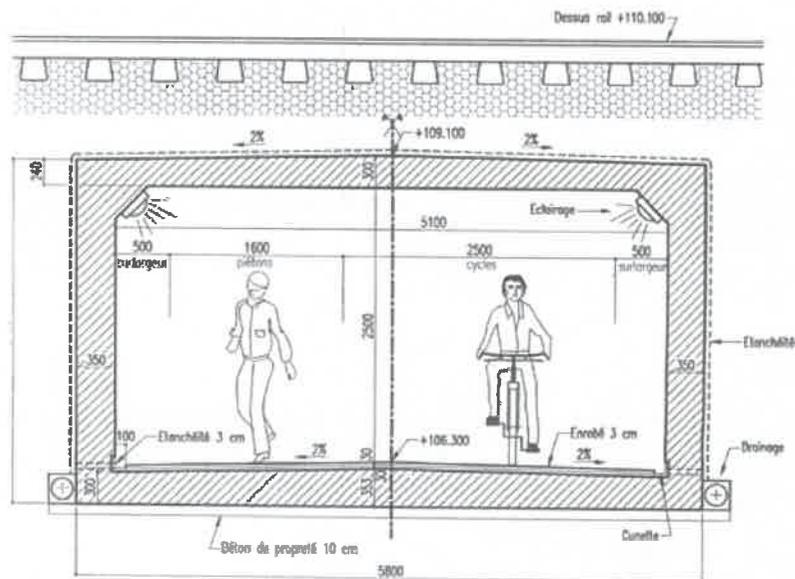


Messieurs,

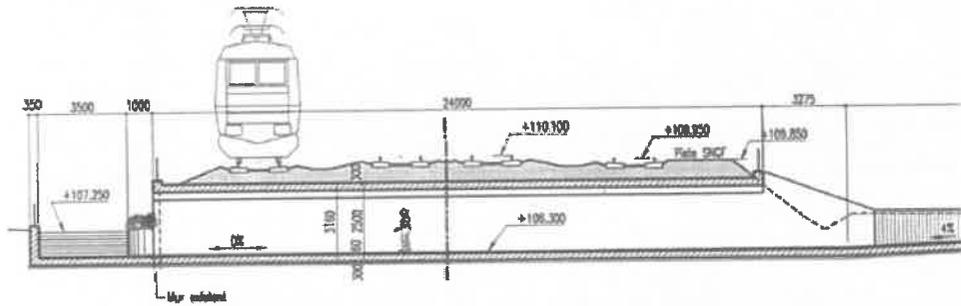
Le passage sous les voies SNCF au Bois-Briard, mesure compensatoire de la ZAC des Grands-Champs (point 2 du message précédent).

COUPE TRANSVERSALE TYPE

ECH 1/25



Ce passage sous les voies est possible au Bois-Briard, les voies ferrées étant en remblais de plusieurs mètres, sans rampe longue et pratiquement au niveau du sol existant.



Les illustrations ne sont pas celles ce passage, mais en donnent bien la description.



Service du DEVELOPPEMENT URBAIN

Téléphone 01 64 43 15 00

Télécopieur 01 60 28 15 13

Cj

Services Techniques - rue de Wattripont - 77680 Roissy-en-Brie
Téléphone 01 64 43 15 00 - Télécopieur 01 60 29 94 64

Le 22 juillet 2009

Le Maire de ROISSY-EN-BRIE

à

Association RENARD
A l'attention de Monsieur Philippe ROY
Mairie de ROISSY EN BRIE
9, rue Pasteur
77680 ROISSY-EN-BRIE.

RAR

Réf : DU/931

23/CLAV

OBJET : financement de l'ouvrage piétons-cycles de la ZAC des Grands Champs.

Réf : votre courrier en date du 26 juin 2009.

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier en date du 26 juin 2009, reçu le 29 juin 2009 en Mairie, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie des pages des documents du budget qui mentionnent les versements des promoteurs pour leur participation à l'ouvrage piétons-cycles de la ZAC des Grands Champs, avec les précisions suivantes :

La commune a encaissé une participation de 2 200 000 Frs de la SNC du domaine Montmartre pour la réalisation de l'ouvrage piétons-cycle de la ZAC des Grands Champs : ce chiffre a été intégré au compte administratif 1995 dans l'enveloppe 901-1000, voirie.

La commune a encaissé 1 505 032, 00 € de NEXITY Foncier Conseil, soit :

- 376 258,00 € en 2007, chapitre 1328, dans autres subventions d'équipement non transférables, titre : 834 758,00 €.
- 2 x 376 258,00 € en 2008, chapitre 1328, dans autres subventions d'équipements non transférables, titre 930 796, 77 €.
- 376 258,00 € en 2009, chapitre 1328, dans autres subventions d'équipements non transférables, vote : 1 220 931,00 €.

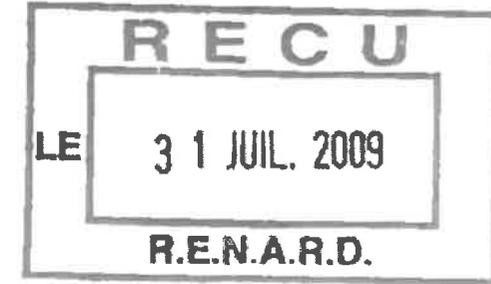
Comme je vous l'ai dit, la réalisation de cet équipement est à programmer par la commune dans le cadre de ses projets d'investissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Maire Adjoint Chargé du Développement Urbain

PJ : extrait des comptes administratifs 1995, 2007, 2008 et 2009.



La commune a donc touché les fonds nécessaires à cette réalisation. Soit au total 1,84M€.

On attend donc impatiemment la réalisation de ce passage.

Sans compter que la clôture de la ZAC des Grands-Champs est impossible tant que ce passage n'est pas réalisé.

Cordialement.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

association-renard@orange.fr

<https://www.renard-nature-environnement.fr/>